



Offre d'emploi

Chargé-e de projet « Appui à l'animation du PAEC »

Situation administrative

Collectivité : **Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales**

Poste basé à Sahune (26)

Type de contrat : contrat de projet

Durée du contrat : 6 mois

Temps de travail : 28h semaine (80%)

Catégorie : B

Rémunération : selon grille indiciaire

Prise de poste : 1^{er} mars 2024

CONTEXTE

Le Parc des Baronnies provençales s'étend sur 105 communes entre la Drôme et les Hautes-Alpes. Il couvre un secteur de moyenne montagne préalpine de 1 840km². Aux confins de deux grandes régions, ce territoire excentré reste à l'écart des grandes voies de communication et des agglomérations.

Le Parc des Baronnies provençales remplit cinq grandes missions (définies par le code de l'environnement) : protection des paysages et du patrimoine naturel et culturel ; aménagement du territoire; développement économique, social, culturel et contribution à la qualité de vie ; accueil, éducation et information du public, innovation et expérimentation. L'action que déploie le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Baronnies provençales s'inscrit dans le cadre de sa charte (2015-2030) téléchargeable sur son site Internet.

Depuis les années 90 de nombreuses actions dans le domaine de l'agriculture, de l'environnement et du changement climatique ont été menées sur le territoire : OLAE, participation à l'élaboration des contrats territoriaux d'exploitation et des contrats d'agriculture durable, Plan Pastoral Territorial,... Sur la période 2015- 2022, le Syndicat mixte a porté et animé un premier Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) sur chaque partie de son territoire (drômoise et haute-alpine).

Dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune pour la programmation 2023-2027, le Parc naturel régional des Baronnies provençales a déposé en septembre 2022 deux candidatures pour porter de nouveaux PAEC sur chaque partie de son territoire. Ce dispositif vise à accompagner les agriculteurs dans la transition agro-écologique et l'amélioration des pratiques agricoles. Dans le cadre de ces nouveaux PAEC, les premiers agriculteurs se sont engagés dans de nouvelles Mesures Agro-Environnementales et Climatiques en 2023 et ce pour 5 ans. Ces actions participent à la mise en œuvre de la Charte du Parc et plus particulièrement des mesures II.1.1 « Développer et valoriser les démarches de qualité d'une



Une autre vie s'invente ici



575 route de Nyons * 26510 * SAHUNE * Tél. : 04 75 26 79 05 * smbp@baronnies-provencales.fr * www.baronnies-provencales.fr

58 PARCS NATURELS RÉGIONAUX EN FRANCE

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Ballons des Vosges, Baie de Somme Picardie Maritime, Baronnies provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causse du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs-Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livarois-Forez, Loire Anjou Touraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Mont-Ventoux, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise-Pays-de-France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

mosaïque de cultures agricoles » et II.4.1 « Adapter l'agriculture aux évolutions climatiques, sociétales et économiques » de la Charte du Parc »

Le Parc, accompagné par des partenaires techniques, est en charge de l'animation de ces dispositifs. 2023, année de lancement des nouveaux programmes, a vu de nombreuses actions être réalisées afin de permettre aux agriculteurs volontaires de contractualiser une MAEC. L'année 2024 marquera la deuxième année de contractualisation sur le territoire. La chargée de mission Agriculture et Pastoralisme, animatrice du PAEC, coordonnera l'animation. Un appui est nécessaire pour la réalisation des diagnostics agro-environnementaux des exploitations, qui constituent la colonne vertébrale du poste proposé.

RESPONSABILITES DU/DE LA CHARGE.E DE PROJET

Sous l'autorité de la Direction, et en référence à la chargée de mission agriculture et pastoralisme, le/la chargé.e de projet « Appui à l'animation des PAEC » sera impliqué dans l'animation du Projet agro-environnemental et climatiques des Baronnies provençales drômoises (26).

Son périmètre de responsabilité s'inscrit dans des missions d'appui à la chargée de mission agriculture et pastoralisme.

Réalisation du volet environnemental des diagnostics :

La réalisation d'un diagnostic agro-environnemental des exploitations a été rendu obligatoire dans la nouvelle programmation de PAEC. Ainsi, pour les deux PAEC de son territoire, le Parc naturel régional des Baronnies provençales a délégué à des partenaires techniques la réalisation du volet agricole des diagnostics agro-environnementaux des exploitations. Le syndicat mixte du Parc reste engagé dans la réalisation de ces diagnostics (et des plans de gestion le cas échéant), notamment sur le volet environnemental. Le chargé de projet aura ainsi en charge :

- La réalisation du volet environnemental des diagnostics d'exploitation, sur le PAEC de la partie drômoise du territoire, en concertation avec les structures techniques partenaires
 - * analyse cartographique des enjeux
 - * visite de terrain
 - * rédaction du compte-rendu et préconisations
 - * aide aux choix des MAEC
- L'intégration des diagnostics dans le projet trames – zones pastorales, porté par la chargée de mission développement territorial

Animation générale

Des missions d'animation générale des dispositifs pourront être effectuées de façon ponctuelle pour répondre aux objectifs de contractualisation et de réalisation des diagnostics.

- Réunions d'informations préalables
- Appui technique et administratif aux bénéficiaires des MAEC en soutien aux structures techniques
- Suivi de la mise en œuvre des MAEC
- Participation aux comités de pilotage des PAEC

Actions transversales

- Assurer, avec l'appui des membres de l'équipe concernés, le suivi de la réalisation de sa mission (reporting, rétro-planning, avancement...)
- Formuler des propositions auprès des chargés de mission référents et de la direction et mettre en œuvre les décisions correspondantes ;
- Il·Elle travaille plus globalement avec l'ensemble de l'équipe du Parc pour contribuer à la mise en œuvre cohérente de la charte.

CONNAISSANCES

- ◆ Formation de niveau bac + 5 dans champ de l'écologie, de l'environnement, de l'agriculture ou de l'agronomie
- ◆ Compétences en agroenvironnement et en agroécologie
- ◆ Connaissance des Mesures Agro-environnementales et Climatiques fortement appréciée
- ◆ Connaissances en botanique appréciées.
- ◆ Des connaissances naturalistes sur les taxons suivants seraient un plus : entomologie (orthoptères), herpétologie, ornithologie,
- ◆ Connaissance des milieux de moyenne montagne et de la faune et la flore associées
- ◆ Connaissance du milieu agricole et des systèmes pastoraux
- ◆ Culture du service public et de la fonction publique territoriale appréciée

SAVOIR-FAIRE

- ◆ Expérience/appétence pour la conduite de projets territoriaux complexes :
 - capacité à déterminer un planning de conduite de projet et le piloter ;
 - aptitude à l'identification d'enjeux croisés ;
 - capacité à proposer des solutions techniques / pistes opérationnelles ;
 - savoir évaluer une démarche / un dispositif ;
- ◆ aptitude à la gestion de la transversalité et de la multiplicité des acteurs (communication, coordination)
- ◆ Utilisation d'outils bureautiques standards.
- ◆ Maîtrise de géomatique ;
- ◆ Compétences de terrain – relevés naturalistes

QUALITES ET APTITUDES REQUISES

- ◆ Rigueur
- ◆ Equilibre entre travail en autonomie et intégration dans une équipe ;
- ◆ Écoute, adaptabilité et réactivité ;
- ◆ Disponibilité
- ◆ Pédagogie, diplomatie
- ◆ Esprit d'initiative
- ◆ Gestion des priorités, anticipation, organisation
- ◆ Sens de l'organisation
- ◆ Dynamisme,
- ◆ Sérieux
- ◆ Qualités rédactionnelles

CANDIDATURE

À adresser par courrier ou par mail à :

Madame la Présidente

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales

575, route de Nyons

26510 SAHUNE

smbp@baronnies-provencales.fr

Date limite de réception des candidatures (CV + lettre de motivation) : 12 février 2024

Une première sélection des candidatures sera opérée sur dossier.

Examen des candidatures puis entretien par un jury fixé le 26 février 2024.